

*des Princes &c.* Janvier 1709. 11

Le de premier Electeur Seculier, ( le Roi de Boheme excepté ) c'est-à-dire que ceux de Saxe & de Brandebourg, quoique Royalisez depuis peu marcheront après lui : mais ses droits & ses prétentions souffrent encore de grandes difficultez, qui vraisemblablement ne seront réglées que par la paix générale, qui décidera de ceux de plusieurs autres Souverains.

Les affaires de Hongrie sont toujours dans une situation fâcheuse pour l'Empereur ; La Diette que ce Prince avoit convoquée à Presbourg, il y a quelques mois, au lieu de prendre des résolutions contre les Mécontens, telles que la Cour de Vienne l'attendoit, cette assemblée n'a servi qu'à faire connoître à Sa M. I. qu'il y a plus de Mécontens dans le Royaume, qu'il n'en paroît les armes à la main ; que la Nation ne sauroit s'accommoder de sa domination, prétendant que leurs privileges ont été anéantis & leurs loix violées, dont les plus moderez demandent le rétablissement & le maintient ; Les Deputez à cette Diette, dressèrent pour cet effet un écrit en termes soumis & respectueux qu'ils remirent aux Commissaires Imperiaux, & ayant refusé de deliberer sur aucune matiere, jusques à ce que leur memoire eût été repondu, l'Empereur se vit contraint de separer la Diette, sans en avoir pû tirer aucun fruit.

*En Hongrie.*

A l'égard des expéditions militaires en ce Pais-là, il y en a eu deux qui ont éclaté ; je ne prétends pas de parler des courses, des pillages, des incendies ni des grandes contributions que les Mécontens ont exigé des Etats Hereditaires ; puis que ce n'est qu'une  
con-